

La société civile, un relais incontournable



Sur la question de l'environnement, le Maroc a plusieurs atouts, mais aussi de très nombreux défis. Pour Driss El Yazami, responsable du pôle de la société civile au sein du comité de pilotage de la COP22, il s'agit d'œuvrer ensemble, dans la cohérence, pour les relever. Cette conférence et la présidence marocaine qui va suivre jusqu'en novembre 2017 en sont une formidable opportunité. Décryptage

- L'Economiste: Quels sont les objectifs visés par le pôle de la société civile? Quid des priorités que vous allez défendre lors de la COP22?

- Driss El Yazami: Notre pôle s'est donné plusieurs objectifs stratégiques pendant toute la durée de la présidence marocaine. Il s'agit déjà d'amplifier la prise de conscience de l'ensemble de la société des enjeux environnementaux, renforcer le positionnement de la société

civile marocaine et africaine dans les réseaux internationaux, contribuer à une territorialisation de l'action pour le climat, notamment en lien avec les conseils régionaux récemment élus, et accompagner les universités marocaines et les groupes de jeunes et de femmes marocains. J'ai l'impression qu'en quelques mois, nous avons avancé dans la réalisation de ces objectifs, comme le démontrent la campagne «Zéro mica» ou la tenue des rencontres régionales entre collectivités territoriales, universités, société civile et secteur privé.

- Est-ce que la société civile a réellement un poids dans les négociations? Notamment sur la question du financement de la mise en œuvre de l'Accord de Paris?

- Incontestablement, même s'il reste beaucoup à faire. Comme à Paris, la présidence marocaine a organisé le 17 octo-

tobre une session de concertation avec les réseaux d'acteurs non étatiques et les réseaux marocains de la société civile. Cette rencontre a connu la participation de plusieurs membres du Comité national, dont le président Mezouar, les deux championnes Hakima El Haite et Laurence Tubiana, et la secrétaire générale de la CNUCC, Patricia Espinosa. A cette occasion, le président a annoncé, ce qui constitue une première, la tenue, dès la fin des travaux de la COP, d'une rencontre avec ces mêmes acteurs, afin de faire ensemble un bilan de la conférence et d'établir un programme conjoint avec la présidence marocaine.

Enfin, de manière générale, les ONG pourront défendre leur approche dans la Zone bleue, gérée par les Nations unies et où se déroulent les négociations, et dans la Zone verte, qui s'étend sur 10.000 m², à travers leurs stands et les centaines de side-events qu'elles vont organiser.

- L'Appel de Tanger pour une action collective est-il une évidence claire pour tout le monde?

- Lancé en septembre 2015, l'Appel de Tanger a effectivement tracé des objectifs ambitieux à la communauté internationale dont, notamment, la nécessaire articulation entre objectifs du développement durable et actions contre les changements climatiques, le principe de la responsabilité commune mais différenciée, la nécessaire mobilisation des 100 milliards... Vous constaterez avec moi que l'Accord de Paris, adopté depuis, a repris les éléments essentiels de cet appel. La présidence marocaine œuvre depuis à rassembler les conditions de mise en œuvre de l'Accord de Paris. Dans ce cadre, et depuis le départ, le Royaume travaille à ce que cette COP soit celle de l'Afrique, des Etats insulaires, des pays les moins avancés, etc., du Sud au sens large du terme. Il y a, à cet égard, plusieurs initiatives déjà annoncées ou en voie de réalisation telles la prise en charge décidée



Quelques jours seulement avant l'ouverture de la COP22, le responsable du pôle de la société civile au sein du comité de pilotage, Driss El Yazami, s'exprime sur les objectifs stratégiques du sommet de Marrakech (Ph. B. Jouat)

par le Souverain des chefs d'Etats des pays insulaires, l'initiative AAA (Afrique, agriculture, adaptation) du ministère de l'Agriculture ou le sommet des présidents d'universités africaines, qui sera organisé par la Conférence des présidents d'universités du Royaume. Dans la Zone verte, un pavillon en entier sera consacré à la société civile africaine.

- Comment la société civile marocaine fonctionne-t-elle avec les ONG partenaires à l'international?

- Certaines associations environnementalistes marocaines sont depuis longtemps connectées à divers réseaux internationaux. Ce dont il s'agit maintenant, c'est d'amplifier ces relations et d'étendre le nombre de réseaux avec lesquels nous avons à travailler. J'en donnerais 2 exemples. A la COP21, il y avait 2 entités marocaines accréditées par la CNUCC. Nous sommes aujourd'hui à 9 nouvelles entités accréditées dont la CGEM. De même, les collectivités territoriales marocaines se révèlent de plus en plus actives dans les divers réseaux d'élus, comme nous le verrons lors du 2e sommet des élus locaux et régionaux le 14 novembre. □

Propos recueillis par
 Stéphanie JACOB